

Professeur d'histoire du Moyen Âge jusqu'à sa retraite à l'université de Strasbourg II, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres depuis 1993, Francis RAPP est spécialiste de l'Allemagne médiévale. Il est, notamment l'auteur de *L'Église et la vie religieuse en Occident à la fin du Moyen Âge* (PUF, 1972, 4<sup>ème</sup> éd.1991).

## Francis RAPP

### Les conditions historiques du mode de vie des béguines

Parmi les expériences nouvelles qui se développèrent en Occident au XII<sup>ème</sup> siècle, les béguinages sont une des plus importantes. Il était donc souhaitable de connaître les conditions historiques de leur émergence. Disons-le d'un mot – que notre exposé tentera d'élucider –, du XI<sup>ème</sup> siècle jusqu'au milieu du XIII<sup>ème</sup>, l'Occident fut transformé par un mouvement large et profond de renouveau.

Le déferlement des invasions germaniques et l'effondrement de l'Empire romain – plus précisément de sa partie occidentale – avaient affaibli gravement l'Europe, ruiné son économie, bouleversé la société et soumis même ses élites cultivées à l'influence des coutumes barbares. L'Église seule conservait avec soin l'héritage de l'antiquité classique. Mais l'histoire du Moyen Âge est celle d'une lente et persévérante restauration. Au IX<sup>ème</sup> siècle, la renaissance carolingienne fit mûrir les premiers fruits de cet effort. Ils furent en partie détruits par les intrusions des Normands, des Hongrois et des Sarrasins. Quand leurs pillages eurent cessé, enfin, après l'an mille, l'Occident put se réveiller tout de bon.

## Le réveil de l'Occident après les dernières invasions

L'un des signes de cette vitalité renouvelée qui s'impose à l'attention des historiens est le **redressement démographique**. À partir du XI<sup>ème</sup> siècle et jusqu'au milieu du XIII<sup>ème</sup> l'homme poussa plus dru. Faute de documents chiffrés, force nous est de nous fier à des indices, nombreux. Les forêts et les friches reculèrent ; sur les terres arables gagnées ainsi se créaient des localités aux noms révélateurs, essart, villeneuve, neufchâteau. Des cités nouvelles se formèrent et les anciennes devaient élargir leurs enceintes pour accueillir une population en continuél accroissement. De fortes troupes de migrants se laissèrent emporter par le *Drang nach Osten* au-delà de l'Elbe jusqu'en Pologne, voire en Livonie.

Les causes de cet essor ne sont pas faciles à saisir. Pourtant, il semble au moins probable que l'amélioration des techniques agricoles, en particulier l'utilisation de la charrue dont le soc retournait la glèbe, facilita l'**extension des cultures** et permit d'en obtenir de meilleurs rendements. Les paysans purent céder leurs excédents non plus seulement aux seigneurs et aux clercs mais aussi aux artisans et aux marchands. Les campagnes étaient désormais capables de nourrir des citadins plus nombreux. Entre les villes et les villages, les échanges devinrent très fréquents.

*Ce n'était plus seulement le fort, celui qui disposait de l'autorité, qui dominait les faibles. Maintenant les maîtres étaient aussi les riches.*

Mais bientôt les horizons des commerçants s'élargirent. Les produits dont certaines régions s'étaient fait une spécialité étaient recherchés en raison de leurs qualités, en particulier les tissus de Flandre et d'Italie. Des courants commerciaux se formèrent. L'une de ces voies traversait l'Europe en diagonale. En Champagne, des foires qui se succédaient tout au long de l'année permettaient aux commerçants de se rencontrer à mi-chemin des centres italiens et flamands. Le **grand commerce** avait des antennes au Proche-Orient pour y quérir des armes de prix, des soieries et surtout des épices. Les innombrables circuits de cette économie revitalisée exigeaient de plus en plus de monnaie pour fonctionner convenablement. Le maniement de l'argent se perfectionna ; des techniques financières furent mises au point qui préfiguraient celles du capitalisme moderne. Les lois

de l'Église qui interdisaient le prêt à intérêt furent habilement tournées.

D'aussi profondes transformations de l'économie devaient nécessairement modifier aussi la société. Le rôle considérable de l'argent y créait un **clivage nouveau**. Ce n'était plus seulement le fort, celui qui disposait de l'autorité, qui dominait les faibles. Maintenant les maîtres étaient aussi les riches. Dans les villes, ceux qui avaient fait fortune formaient le peuple qualifié de « gras ». Il méprisait du haut des tours qui surmontaient ses hôtels la plèbe de ceux qui avaient échoué et s'étaient appauvris, les bas quartiers où végétait le *populo minuto*, les *minores*, ceux qui toujours et partout étaient les plus petits.

La richesse ou à défaut l'aisance donnait accès à la liberté. Les paysans enrichis se dégageaient des liens du servage. Les bourgeois se sentaient assez forts pour affirmer qu'il suffisait de respirer l'air des villes pour être libre. Mais il leur avait fallu s'unir et créer des « conjurations », des **communes**, pour obtenir des seigneurs ou des princes les franchises qui garantissaient leur indépendance ou du moins leur autonomie. Des solidarités nouvelles réunissaient les hommes qui, en quittant leur village, s'étaient privés de la protection naturelle qu'assurait la famille patriarcale ; des confréries, des corporations remplaçaient les fratries.

Affaiblie par de trop nombreux départs, la famille large avait perdu beaucoup de sa cohésion originelle ; celle-ci ne subsistait vraiment que dans les lignages de la noblesse. C'était le couple et ses enfants qui étaient désormais la cellule fondamentale de la société. La place de la femme y était bien définie et ses droits si larges que certains historiens ont pu parler de **matriarcat** pour caractériser cette époque. La doctrine de l'Église faisait du mariage un contrat consensuel, ce qui devait donner à l'épouse une situation d'égale en face de l'homme.

Ce consentement mutuel était-il inspiré par l'amour ? On serait tenté de l'admettre si on ne savait pas que l'amour magnifié par les troubadours et les trouvères n'était révééré que dans un milieu restreint et qu'il était très souvent adultère. Il n'en est pas moins vrai que la littérature courtoise, poèmes et romans, devait constituer un élément précieux de notre patrimoine culturel.

D'abord parce que, née dans le sud-ouest de la France, elle finit par régner sur tout l'Occident. Ensuite parce que, non contente de s'assujettir la noblesse et d'associer étroitement prouesses et *fin amor* dans l'idéal chevaleresque, elle pénétra dans les écoles, préparées à la recevoir par la renaissance des études classiques et la lecture passionnée d'Ovide. Pensons aux lettres brûlantes d'Héloïse. On a pu dire, en exagérant quelque peu, que l'amour est une création du Moyen Âge.

Abélard, l'infortuné mari d'Héloïse, mit au point l'outil dont allait se servir la **scolastique** pour scruter l'immense domaine où se rencontrent la raison et la foi, la dialectique. Une méthode dont se servaient avec entrain les jeunes gens qu'habitait le désir de savoir et de comprendre. Pour les accueillir, les écoles se multiplièrent et se muèrent en corporations judicieusement organisées, les universités.

N'évoquons que d'un mot l'épanouissement des arts, de la miniature à l'architecture, la « **révolution gothique** », héritière heureuse des chefs d'œuvre romans, qui produisit le jaillissement des cathédrales.

Assurément, du XI<sup>ème</sup> au XIII<sup>ème</sup> siècle, l'Europe connut une nouvelle jeunesse.

## **Des formes nouvelles de vie religieuse**

L'Église aussi vit apparaître en son sein, à la même époque, des formes nouvelles de vie religieuse, expressions, parfois originales au point d'en devenir déviantes, d'une riche spiritualité.

La **réforme** fut, à partir du X<sup>ème</sup> siècle, la préoccupation majeure de la chrétienté. Ce terme ne désignait alors plus uniquement l'effort auquel était invité tout baptisé pour se configurer le plus exactement possible à la seule forme qui valut, le Christ, mais il désignait le but que devaient se fixer toutes les institutions que des défaillances défiguraient ; il leur était commandé de tout faire pour retrouver ferveur et pureté.

Cette obligation s'était manifestée en premier lieu dans les **monastères**. L'abbaye de Cluny fut en quelque sorte le prototype des maisons réformées. La liturgie y était splendide mais elle prenait beaucoup de temps et coûtait cher. Cîteaux réagit dans le sens du dépouillement et rendit au travail manuel la place que lui fixait la règle de saint Benoît. Entre temps Bruno, en fondant la Chartreuse, avait poussé plus loin encore l'ascèse en associant selon un dosage subtil anachorèse et cénobitisme.

À Toul, dont il avait été l'évêque, le futur Léon IX avait apprécié les effets de la réforme sur les monastères lorrains. Il l'introduisit à Rome, une fois élu pape (1048), afin de redresser le Saint-Siège, qui en avait grandement besoin, mais également pour que toute l'Église pût en bénéficier, car il considérait le souverain pontife comme le pasteur de la chrétienté tout entière. **Grégoire VII** (1073-1085) estima qu'il était indispensable de trancher les liens qui maintenaient le clergé dans la dépendance des princes et des seigneurs, car ceux-ci prétendaient les investir sans se soucier de leur vertu.

Tâche énorme qui n'allait pas sans débats ni combats. Les responsabilités du pape lui commandaient de se doter des moyens nécessaires à l'exercice de son immense ministère. Les premiers rouages de la machine administrative qui devait faire de la papauté le modèle des gouvernements modernes furent mis en place. Des légats furent dépêchés dans les provinces pour y agir comme le souverain pontife aurait pu le faire. Les évêques, désormais investis par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, furent convoqués au Latran pour y siéger en concile, en 1123 pour la première fois, puis en 1139, 1179 et 1215.

*À partir du X<sup>ème</sup> siècle, la réforme fut la préoccupation majeure de la chrétienté.*

À leur tour les évêques étaient appelés à réunir autour d'eux ceux dont ils étaient les supérieurs : les métropolitains leurs suffragants, les prélats diocésains leur clergé. La mission de ces assemblées était de faire connaître à tous les clercs les règles qui définissaient leur état et les moyens de se conformer à cet idéal ou, à défaut, de s'en rapprocher le plus possible. De l'activité de ces **conciles** et de ces synodes résultait une accumulation de textes juridiques telle qu'il fallut les ordonner, tâche accomplie par le canoniste Gratien vers 1150. Les droits et les devoirs de

chacun étant connus, il était possible de trancher les conflits opposant les corps ou les individus. Des **juridictions** se mirent en place à tous les niveaux de la hiérarchie. Ainsi l'organisme ecclésial prit un caractère juridique de plus en plus prononcé.

Qu'un chrétien, et à plus forte raison un religieux ou un clerc, soit tenu de suivre le Christ et de modeler sa vie sur la sienne comme l'avaient fait les apôtres, c'était l'idée-force qui avait inspiré les promoteurs des réformes. Il s'en trouva certains pour qui la « vie vraiment apostolique » exigeait le renoncement à toute espèce de possession, à toute espèce de précaution pour garantir des lendemains dont Dieu seul était le maître, à toute espèce de distinction sociale car hommes ou femmes, riches ou pauvres, puissants ou faibles, tous les chrétiens étaient frères et sœurs ; enfin et surtout, ces **pauvres du Christ** ne devaient rien faire d'autre que d'annoncer la « bonne nouvelle » à tous et partout.

***Suivre le Christ et modeler sa vie sur la sienne, comme les apôtres, était l'idée-force qui avait inspiré les promoteurs des réformes.***

De l'extrême fin du XI<sup>ème</sup> siècle jusqu'en plein XII<sup>ème</sup>, cet appel à la perfection évangélique retentit à plusieurs reprises, lancé par des hommes que nous dirions aujourd'hui charismatiques, prédicateurs passionnés qui entraînaient derrière eux des foules enthousiastes. N'en citons que trois, Robert d'Arbrissel, Etienne de Muret et Norbert de Xanten. Tous les trois devinrent **fondateurs d'ordres** : Robert créa Fontevraud, Etienne, le futur Grandmont, et Norbert, Prémontré. En cela, ils s'étaient soumis à la volonté de l'Église hiérarchique qui entendait canaliser le dynamisme de ces mouvements dans des institutions dont elle pût contrôler le bon fonctionnement.

Tous les **mouvements évangéliques** ne consentirent pas à cette institutionnalisation. Ils accusèrent l'Église établie de faire bon marché de l'Évangile. Aux Pays-Bas, Tanchelin, en France Henri dit de Lausanne et Pierre de Bruis se rebellèrent. En Italie, Arnaud de Brescia, un chanoine savant, affirma que tous les clercs devaient être tout à fait pauvres. Ces factieux furent condamnés. Leurs partisans rejoignirent les rangs de ceux qui, d'emblée, avaient prôné la purification radicale d'une société cléricale qu'ils estimaient trop préoccupée de pouvoir et de fortune.

De telles affirmations ne restaient pas sans écho. A Milan, au XI<sup>ème</sup> siècle, le succès de la *Pataria*, initialement encouragée par les papes, prouvait que, dans le peuple, la critique de curés riches et débauchés pouvait être impitoyable ; les réformateurs avaient d'abord pensé qu'ils pourraient tirer parti de ce mouvement populaire dans leur lutte contre les défaillances du clergé. Les autorités ecclésiastiques changèrent d'attitude lorsque certains Patarins ne s'en prirent plus aux seuls mauvais prêtres mais à tous ceux qui ne se faisaient pas pauvres.

La multiplication de telles attaques facilita la pénétration de **courants manichéens**. La contestation ouvrit la porte à l'hérésie. Ceux qui se rebellaient désormais se séparaient de l'Église établie plutôt qu'ils ne cherchaient à la réformer. L'origine de ces idées hétérodoxes fait l'objet de discussions. Étaient-elles la reviviscence de doctrines professées en Occident à la fin de l'Antiquité ? Il est au moins probable que, dans cette hypothèse, elles furent notablement renforcées au XII<sup>ème</sup> siècle par des apports en provenance des Balkans.

De nombreuses communautés dites cathares, c'est à dire pures, existaient déjà, tant en France qu'en Italie du nord, vers 1160. Quelques années plus tard, des représentants de ces communautés se réunirent à Saint-Félix-de-Caraman autour d'un haut dignitaire de l'Église cathare de Constantinople. Il résulta de cette rencontre une large adoption du dualisme radical et, de ce fait, un éloignement évident du christianisme. Cette dissidence disposait de trois atouts : son organisation solide – ses évêques et ses diacres ; la clarté de ses croyances qui se présentaient comme un message de libération d'une parcelle de divinité emprisonnée dans la matière ; enfin des analogies évidentes avec un évangélisme absolu, en particulier l'ascèse de ses « parfaits » et l'usage recommandé du Pater.

Les **succès du catharisme** furent très nombreux en Italie – une « école » cathare s'était établie dans la Ville éternelle – et plus frappants encore en France méridionale, où les seigneurs et le comte de Toulouse, quand ils ne le soutenaient pas, n'entravaient nullement sa progression. Au début du XIII<sup>ème</sup> siècle, la chrétienté occidentale se trouvait confrontée pour la première fois au problème de l'hérésie. Le catharisme la mettait en péril.

Cette menace fut jugée d'autant plus inquiétante par l'Église établie que des chrétiens qui n'étaient pas hérétiques et qui s'opposaient aux cathares refusèrent de se soumettre aux décisions pontificales. Il s'agissait, d'une part, des Pauvres de Lyon, les disciples de Vaudès, et de l'autre, des Humiliés, des artisans qui, sans quitter leur profession, vivaient pauvrement ; les Vaudois comme les Humiliés prêchaient l'Évangile et s'efforçaient d'en appliquer toutes les prescriptions.

Aux uns et aux autres l'Église demanda de renoncer à des comportements qui les mettaient à part de la masse des chrétiens. Vaudès refusa de désigner un supérieur de son groupe ; les Humiliés maintinrent qu'il fallait s'abstenir de tout serment. La réponse de Vaudès était claire : obéir oui, mais à Dieu plutôt qu'aux hommes. C'était donc au nom de l'Évangile que ces chrétiens fervents désobéissaient à l'Église. Un divorce de l'Église et de l'Évangile s'esquissait-il ? La question était d'autant plus grave que cette distinction, voire cette séparation se dessinait dans la mentalité de chrétiens qui prenaient au sérieux leur foi.

La papauté réagit de deux manières à cette menace. Elle prit d'abord des mesures visant à supprimer les dissidences. En 1184, la décrétale *Ad abolendam* les énuméra toutes, qu'elles fussent hérétiques ou seulement insubordonnées, et pour mettre un terme aux initiatives conduisant soit à l'hérésie, soit à l'indiscipline, interdit aux laïcs de prêcher. En 1208 la répression se fit armée et les croisés furent appelés à briser le catharisme qui faisait en Languedoc des progrès inquiétants. Enfin, lorsque la recherche et la punition des hérétiques par les évêques eût révélée son inefficacité, l'**Inquisition** devint, à partir des années 1220, une institution pontificale dont le fonctionnement fut soigneusement mis au point et confié généralement à des religieux dont la compétence théologique était bien établie.

Innocent III, le premier, comprit qu'il ne suffisait pas de combattre ceux qui s'opposaient à l'Église au nom de l'Évangile mais que, pour éviter que cette contestation ne se renouvelât indéfiniment, il était urgent de leur montrer qu'ils avaient tort et que l'Église et l'Évangile, c'était tout un. Il accueillit ceux des Vaudois qui souhaitaient se réconcilier avec l'Église. Il fit de même pour les Humiliés ; il reconnut la légitimité de leur

mode de vie, comme il devait, un peu plus tard, encourager les pénitents de François d'Assise à persévérer dans le leur.

En 1215, le IV<sup>ème</sup> **concile du Latran**, réuni sous sa présidence, ne se contenta pas de condamner l'hérésie et de rappeler en les précisant les règles que devait respecter le clergé s'il voulait s'acquitter correctement de son ministère ; il souligna l'importance décisive de la prédication et de la formation qui devait rendre les prêtres capables de l'assurer. En prescrivant aux fidèles de l'un et l'autre sexe qui avaient atteint l'âge de raison de se confesser à leur curé une fois l'an au moins, à Pâques, il fit de celui qui souvent n'était qu'un célébrant le pasteur de ses ouailles.

Alors qu'au XII<sup>ème</sup> siècle les papes, que les problèmes posés par les rapports difficiles de l'Église avec les États et les conflits dramatiques mettant aux prises Rome et le Saint Empire préoccupaient à juste titre, étaient avant tout des juristes, comme Alexandre III (1159-1181), les souverains pontifes du XIII<sup>ème</sup> siècle, à l'instar d'Innocent III (1198-1215), sans négliger les aspects politiques de leur fonction, s'attachèrent fermement à leur mission pastorale.

Après avoir réservé le droit de prêcher aux clercs, ils se soucièrent de leur assurer la science dont ils avaient besoin pour s'acquitter de cette charge. Les écoles cathédrales, dont les conciles de Latran III et IV avaient espéré qu'elles assureraient la formation du clergé séculier, ne répondirent que médiocrement à cette attente. La papauté se montra d'autant plus attentive au développement des **universités** et s'en constitua la tutrice et le guide. L'institution universitaire, fréquentée par un nombre toujours croissant d'étudiants, devenait ainsi l'un des moyens grâce auxquels les papes pensaient approfondir, défendre et répandre les vérités de la foi.

***L'Université devenait un moyen pour les papes d'approfondir, défendre et répandre les vérités de la foi.***

Mais il ne leur échappait pas qu'il faudrait du temps pour élever le niveau intellectuel et spirituel du clergé paroissial et qu'il était urgent de pourvoir à l'éducation religieuse des fidèles. Ne convenait-il pas de recourir aux énergies que recelaient les couvents ? Les moines ne devaient pas sortir de leur cloître, mais au XII<sup>ème</sup> siècle déjà des chanoines réguliers avaient associé vie

contemplative et vie active, comme la règle de saint Augustin les y invitait ; les Prémontrés, entre autres, s'étaient voués avec succès au ministère.

Ce fut un chanoine régulier, Dominique de Guzman, qui fonda l'ordre des Frères Prêcheurs, dont le nom même révélait la mission et que des études remarquablement organisées préparaient à l'accomplir (1215). Peu de temps auparavant était né l'ordre des Frères Mineurs. François d'Assise refusa d'abord d'accorder une place à la science de peur que cette forme de richesse portât préjudice à son idéal de dépouillement complet, mais ses fils ne tardèrent pas à s'engager dans la même voie que les dominicains. Prêcheurs et Mineurs furent rejoints plus tard par les Ermites de Saint-Augustin et les Carmes. Ces quatre **ordres** étaient dits **mendiants** parce qu'ils renonçaient à toute espèce de propriété. Leurs savoirs faisaient d'eux ces prédicateurs que le clergé séculier ne pouvait pas encore fournir. Alliant la prédication et la pauvreté, ils prouvaient qu'il était possible d'être fidèle à l'Évangile sans rompre avec l'Église.

*Alliant prédication et pauvreté, les ordres mendiants prouvaient qu'il était possible d'être fidèle à l'Évangile sans rompre avec l'Église.*

Ces ordres nouveaux répondaient sans doute à l'attente du peuple chrétien. Comment expliquer autrement leur succès fulgurant ? Au milieu du XIII<sup>ème</sup> siècle, il n'était guère de ville qui n'eût dans ses murs au moins un couvent de Mendiants. Les Frères étaient des prédicateurs appréciés et des confesseurs recherchés. Il est évidemment impossible de mesurer avec précision l'effet produit par leur ministère. Ils rencontrèrent des refus et ne purent pas toujours convaincre les indifférents de suivre leurs conseils.

On ne saurait nier qu'ils donnèrent à la **piété populaire** de nouveaux accents. Certes, la dévotion au Christ, Dieu fait homme, avait été forte au XI<sup>ème</sup> siècle déjà ; elle avait poussé les croisés à risquer leur vie pour libérer de l'emprise musulmane la Terre Sainte, sa patrie. Mais désormais la méditation de la vie de Jésus, de son enfance jusqu'à sa mort en croix, s'imposait à tous les fidèles. La place centrale y était tenue par la Passion. La compassion invitait les dévots à rejoindre la mère du Sauveur pour pleurer avec elle. Le culte marial s'étendit et se diversifia, porté par la conviction que l'intercession de Notre-Dame était

efficace. Dans la cité céleste, elle trônait tout près de son Fils, au centre de la cour des saints. Présent dans l'hostie, le Christ était adoré, non seulement au cours de la messe, célébrée de plus en plus souvent, mais aussi dans le silence, après les offices, à genoux devant la Sainte Réserve.

Les Frères étaient de perspicaces directeurs de conscience. Ils firent de la confession, dont le IV<sup>ème</sup> concile du Latran avait fait une obligation annuelle, une pratique fréquente et parfois régulière. Ils initièrent les fidèles à l'art d'examiner leur conscience, à distinguer les péchés mortels qui peuvent conduire en Enfer, des véniels, qui vaudraient aux pécheurs un séjour plus ou moins long et plus ou moins pénible dans l'antichambre du Paradis dont les théologiens étaient en train de préciser la fonction, le Purgatoire. Ils leur apprenaient que ces fautes, après avoir été pardonnées, laissent dans l'âme des traces que des œuvres, prières ou gestes charitables, effaceraient. Ils les invitaient également à prier pour les défunts afin que leurs peines – s'ils n'étaient pas damnés – fussent abrégées et allégées. Il est incontestable que ces incitations à faire le bien contribuèrent pour une large part à la multiplication des actes de générosité propres à soulager les misères aussi bien qu'à rehausser la beauté du culte.

Il y avait des chrétiens – et depuis le début du XII<sup>ème</sup> siècle leur nombre augmentait – que des pénitences occasionnelles ne satisfaisaient pas. Leur vie tout entière devait être une pénitence sans pourtant qu'elle les menât au couvent. Ils n'abandonnaient ni leur famille, ni leur travail mais leur existence était dans toute la mesure du possible pauvre et pieuse, réglée par les conseils évangéliques. Ces *laici religiosi* avaient vu leur *propositum* (projet de vie) reconnu dès 1201 lorsque Innocent III avait approuvé les Humiliés de Lombardie. En Italie, leurs fraternités devaient être en 1221 constituées en un *ordo de poenitentia*.

Mais il y avait, surtout entre la Flandre et la Bavière, le long du Rhin et du Danube, des *mulieres religiosae* qui vivaient, elles aussi, pauvrement et pieusement. Pas plus que les hommes, elles n'étaient entrées au couvent ; elles n'étaient pas mariées non plus. Ce qui ne laissait pas de poser un problème, car à cette époque il fallait pour une femme un mur ou un mari. Pourquoi n'avaient-elles pas pris le voile ? N'y avait-il pas des abbayes pour les recevoir et en faire des moniales ou des chanoinesses ?

Au XII<sup>ème</sup> siècle il y avait eu des religieuses célèbres, Hildegarde de Bingen, Élisabeth de Schoenau, Herrade de Landsberg. Les ordres nouveaux avaient accueilli des postulantes en grand nombre ; elles avaient été des milliers à Prémontré et chez ses filles. À Fontevraud, l'abbesse commandait aux hommes. Les seconds ordres des Mendians avaient dû multiplier les fondations de couvents féminins, à Strasbourg les Dominicaines en occupaient sept. Mais les religieux finirent par trouver trop lourde la *cura monialium*, l'aumônerie de tant de maisons. Ils tendirent à diminuer cette charge et limitèrent les créations de monastères et le nombre des religieuses dans ceux qui existaient déjà.

Force était aux femmes devant lesquelles les portes des couvents restaient fermées et qui peut-être n'avaient pas non plus trouvé d'époux de se joindre à d'autres *mulieres religiosae*, quitte à être considérées avec méfiance par les autorités ecclésiastiques auxquelles cet état « semi-religieux », sans règle approuvée, déplaisait.

L'Église pourtant ne pouvait pas mépriser les richesses spirituelles que les diverses formes de vie religieuse féminine lui offrirait. Ne citons que le prophétisme visionnaire inauguré par Hildegarde de Bingen ou le thème de l'échange des cœurs selon Lutgarde d'Ayvières, annonce de l'expérience mystique de la rencontre avec Dieu. Il ne pouvait être question de priver la chrétienté des énergies spirituelles des *mulieres religiosae*, mais l'Église n'admettait pas volontiers qu'aucune règle reconnue ne gouvernât leur existence. Cette difficulté devait peser lourdement sur la condition des béguines.

**Francis RAPP**